Syndicat des Eaux du Bas-Léon

INF'EAU

JUILLET 2023

Être vigilants pour protéger la ressource en eau

SITUATION DES NIVEAUX D'EAU

Pluviométrie sur la période du 1er Janvier au 30 Juin 2023 : 477 mm, soit presque 2 fois plus qu'au 1er semestre 2022 (253mm). La pluviométrie de ce 1er semestre 2023 est semblable à celle observée en 2021, et légèrement inférieure aux moyennes des 10 dernières années sur la même période.

Point au 1er juillet 2023 sur l'état de la ressource en eau

- Niveau d'eau dans la rivière Aber Wrac'h (station de jaugeage de Loc-Brévalaire)

CRITIQUE	INSUFFISANT	CORRECT ✓	TRES CORRECT

- Niveau d'eau à la station de pompage (Kernilis)

CRITIQUE	INSUFFISANT	CORRECT ✓	TRES CORRECT

- Niveaux d'eau souterraine (piézomètre à Saint-Divy)

CRITIQUE	INSUFFISANT	CORRECT ✓	TRES CORRECT

INFO +

Après les pluies de l'automne 2022, et de mars 2023 qui ont permis de remonter les niveaux des cours d'eau et des ressources souterraines, il n'est tombé ce printemps que 153 mm *(pluviométrie d'avril à juin déficitaire par rapport à la moyenne des 10 dernières années, et plus particulièrement au mois de juin).* **Néanmoins, le débit de la rivière Aber Wrac'h reste à un niveau correct, légèrement en deçà des valeurs moyennes observées en début d'été.**

PENSEZ ÉCOGESTES !

AU JARDIN

L'eau chaude de cuisson des pâtes ou du riz peut être utilisée pour **le désherbage des bordures.**

Arroser au bon moment : soit tôt le matin, soit tard le soir. En arrosant en pleine journée, 60% de l'eau va s'évaporer avant même d'avoir pu être absorbée par les plantes.

À LA MAISON

Bien que la pratique soit courante, le lavage des véhicules à domicile est interdit*. Rendez-vous dans les stations de lavage, équipées pour le recyclage des eaux de lavage, afin d'éviter que des résidus d'hydrocarbures et d'huiles polluent l'environnement.

Les toilettes représentent 20% de l'eau potable consommée, ce volume peut être réduit en installant une chasse d'eau à double commande, ou en plaçant une bouteille ou une brique dans le réservoir pour en limiter le volume. **Et attention aux fuites, une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à 60 L de perdus / jour.**

**Article 99.3 du Règlement sanitaire départemental*

PROTÉGER LES MILIEUX

LA MER COMMENCE ICI NE RIEN JETER

Les déchets jetés dans l'espace public arrivent dans les avaloirs, bouches d'égout ou les fossés, se retrouvent par la suite dans les cours d'eau et terminent leur course dans la mer. Les eaux pluviales collectées dans les avaloirs ne vont pas à la station d'épuration mais sont rejetées dans les milieux naturels. **Ainsi, les déchets, même s'ils sont abandonnés à des kilomètres du littoral, atteignent la mer et polluent les écosystèmes.**

Syndicat des Eaux du Bas-Léon
2 Route de Pen Ar Guéar 29 260 KERNILIS
02 98 30 75 27
www.syndicateauxbasleon.bzh